

Accéder à la banque d'images / visuels institutionnels

VOUS AVEZ BESOIN DE VISUELS POUR ILLUSTRER VOS ARTICLES, DOCUMENTS OU PUBLICATIONS ?

Téléchargez la sélection de photos du campus ou demandez au Pôle Graphisme l'acquisition de visuels dans la banque d'images Adobe Stock.



La Direction de la communication a sélectionné pour le personnel une série de photos emblématiques du campus que vous pouvez utiliser dans vos documents ou présentations (en indiquant la source : Université Paris Nanterre) en respect des normes régissant le droit à l'image et le droit d'auteur.

Vous y trouverez des photos en haute et basse résolutions du campus, des bâtiments, des photos d'ambiance (amphis, étudiants, bibliothèques...). Afin d'accéder à la page, vous devrez vous identifier.

- [Téléchargez la sélection](#)

Si vous êtes extérieur-e à l'Université Paris Nanterre, vous pouvez retrouver des photos et visuels institutionnels sur [l'espace presse](#).

Abonnement à la banque d'images

La Direction de la communication dispose d'un abonnement à la banque d'images [Adobe Stock](#)

La référente ou le référent communication de votre composante ([retrouvez la liste ici](#)) peut effectuer une demande auprès du [Pôle Graphisme](#) afin de disposer du visuel.

Ce service est disponible en nombre limité, la Direction de la communication ne s'engage pas à pourvoir à la totalité des demandes.

Mis à jour le 26 novembre 2020

<https://communication.parisnanterre.fr/la-com-a-votre-service/institutionnel/accéder-a-la-base-d-images-visuels-inst>